



la chirurgie
AMBULATOIRE


GÉNÉRALE-BEAULIEU
Clinique

SWISS MEDICAL NETWORK MEMBER

La chirurgie ambulatoire

En accord avec votre chirurgien ou votre médecin, vous allez subir une intervention chirurgicale ou un examen en ambulatoire. Ce mode de prise en charge vous permet de quitter la clinique le jour même de l'intervention.

Les progrès technologiques et médicaux notamment en anesthésie et antalgie contribuent largement au développement de la chirurgie ambulatoire. Celle-ci est réalisée dans les conditions de sécurité d'un bloc opératoire.

Les facteurs clés de succès de la chirurgie ambulatoire sont liés à une étroite collaboration entre le patient et le personnel de santé. Il est donc essentiel de bien suivre les consignes relatives à la préparation préopératoire et au suivi postopératoire et d'organiser votre retour à domicile.

Ce livret a pour objectif de vous informer de toutes les démarches à suivre en vue de votre intervention.

Conditions principales de prise en charge ambulatoire

POUR LE PATIENT

- Le patient doit être accompagné à son domicile par une personne responsable et ne doit pas rester seul pendant les 24 heures suivantes.
- Une structure de soins adaptée doit être accessible à moins d'une heure du domicile.
- Le patient doit comprendre et observer les prescriptions médicales.
- Le patient ou la personne accompagnante doit être en mesure de contacter la clinique en cas de problème.

POUR LES INTERVENTIONS ET EXAMENS

- Les actes sont programmés
- Les suites opératoires doivent être simples.

LE CONSENTEMENT ECLAIRE ET QUESTIONNAIRE MEDICAL

Ce document doit être dûment complété et renvoyé au plus tard dans les 10 jours qui précèdent votre intervention

La consultation pré anesthésique

La date et l'heure du rendez-vous avec votre médecin anesthésiste vous seront communiquées par courrier. Certaines interventions sous anesthésie locale ne nécessitent pas systématiquement une consultation anesthésique.

N'OUBLIEZ PAS D'APPORTER LES DOCUMENTS SUIVANTS LORS DE CETTE CONSULTATION

- Carte d'identité ou passeport.
- Carte(s) d'assurance.
- Le rapport de votre médecin.
- La liste de votre traitement médicamenteux.
- Les résultats des examens en votre possession.

A votre arrivée, adressez-vous à la réception de l'Unité ambulatoire pour l'enregistrement de votre dossier. Pendant l'entretien, le médecin anesthésiste définira avec vous le choix de l'anesthésie et répondra à vos questions.

Les modes d'anesthésie

DIFFÉRENTES TECHNIQUES D'ANESTHÉSIE SONT POSSIBLES EN CHIRURGIE AMBULATOIRE

- **L'anesthésie locale** permet d'insensibiliser la zone opératoire.
- **L'anesthésie générale** neutralise la perception de la douleur et rend le patient inconscient. Dans la plupart des cas, la respiration doit être assistée au moyen de dispositifs médicaux.
- **L'anesthésie locorégionale** permet d'anesthésier la partie du corps concernée par l'opération. Le patient peut rester éveillé ou somnoler si une sédation est administrée. Si l'anesthésie locorégionale s'avère insuffisante, elle est complétée par l'ajout d'un médicament antidouleur voire d'une anesthésie générale. Les anesthésies locorégionales comprennent les blocs nerveux périphériques, l'anesthésie péridurale et l'anesthésie intra-rachidienne.

Ces méthodes sont réalisées par un médecin anesthésiste à l'exception de l'anesthésie locale effectuée par le chirurgien avec ou sans surveillance anesthésique.

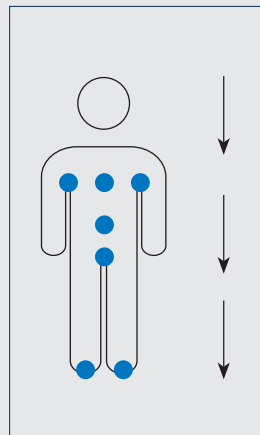
La veille de votre intervention

- En l'absence de prescription contraire, vous devez absolument être à jeun. Cela signifie que vous devez cesser de boire, manger et fumer **dès minuit**.
- Prendre toutefois vos traitements personnels aux heures habituelles avec une petite gorgée d'eau selon les directives du chirurgien et de l'anesthésiste.
- Couper les ongles courts. Ôter le vernis à ongles. Vous pouvez toutefois garder le gel et les faux ongles.
- Ôter les boucles d'oreilles, bagues et autres bijoux (y compris piercings) source importante de microbes.
- Si votre chirurgien vous l'a spécifié et **uniquement dans ce cas**, veuillez procéder à une dépilation de la zone à opérer. La localisation de cette zone doit être clairement spécifiée par votre chirurgien. Utiliser soit une tondeuse électrique soit une crème dépilatoire mais en aucun cas un rasoir mécanique. En cas d'utilisation d'une crème dépilatoire, procéder à un test au préalable afin de prévenir une éventuelle allergie.
- Effectuer ensuite une douche et un shampoing avec le savon antiseptique prescrit par votre chirurgien. Il est important de se rincer jusqu' à élimination complète de la mousse et de se sécher avec une serviette propre.
- Revêtir un pyjama propre et se coucher dans des draps propres.

Votre heure d'admission à la clinique vous sera précisée la veille de l'opération par un appel de l'infirmière de l'Unité ambulatoire

LA DOUCHE ANTISEPTIQUE

1. Mouiller le corps
2. Mettre le savon antiseptique dans les mains et laver en faisant mousser. Ne pas utiliser de gants de toilette. Laver le corps directement avec les mains.
3. Commencer par le visage et le cou. Ne pas mettre dans les oreilles. Puis, effectuer un savonnage du haut vers le bas du corps.
4. Insister sur les aisselles, le thorax, l'abdomen et le nombril, les plis de l'aîne et les pieds (entre les orteils).
5. Savonner en dernier la région génitale puis la région anale.
6. Le savon doit rester en contact 1 minute avec la peau.
7. Rincer abondamment et recommencer la procédure une 2^e fois en respectant les points précédents.
8. Revêtir des vêtements et des sous vêtements propres.



Le matin de votre intervention

- Prendre une seconde douche antiseptique. Il n'est pas nécessaire de refaire un shampoing.
- Revêtir des vêtements propres.
- Ne pas utiliser de crèmes hydratantes pour la peau et le visage le jour de l'intervention.

AVANT DE QUITTER VOTRE DOMICILE, NE PAS OUBLIER :

- De prendre votre traitement habituel avec une gorgée d'eau sauf les médicaments contre-indiqués par le chirurgien ou l'anesthésiste.
- De vous munir de vos documents médicaux (examens de laboratoire, radiologie, etc).
- De laisser vos bijoux (y compris piercings) et autres valeurs à domicile.

Votre arrivée à l'Unité ambulatoire de la Clinique Générale-Beaulieu

Veillez vous rendre directement à l'Unité ambulatoire sans passer par la réception principale de la clinique. Adressez-vous aux réceptionnistes de l'Unité ambulatoire pour compléter votre dossier d'admission.

Après vérification de votre identité, un bracelet d'identification sera mis à votre poignet. L'infirmier(ère) procèdera aux contrôles de vos constantes : pression artérielle, fréquence cardiaque, température, etc.

L'Unité ambulatoire ne dispose pas de télévision ni de téléphone. Vous pouvez utiliser votre téléphone portable ainsi que votre tablette.

Vous pouvez aussi bénéficier du service « PressReader» (consultation de 3'000 magazines et journaux de 100 pays et 60 langues) www.pressreader.com.

*** Horaires d'ouverture de l'Unité ambulatoire : du lundi au vendredi de 7h00 à 17h00.**

Après votre intervention

Hormis sous anesthésie locale, toute intervention nécessite une surveillance en salle de réveil.

Une collation vous sera servie au sein de l'Unité ambulatoire avant votre départ. Le restaurant de la clinique est également à disposition (de 7h30 et 18h00) ou une cafétéria (de 7h30 à 19h30) au 5^e étage sont également à disposition.

L'accès à l'Unité ambulatoire pour les personnes accompagnantes est autorisé à l'admission et à la sortie du patient uniquement. L'accompagnant a la possibilité de prendre un repas à la cafétéria ou au restaurant s'il le désire.

CRITÈRES DE SORTIE APRÈS UNE CHIRURGIE AMBULATOIRE

Il est nécessaire que vous ayez pu vous lever seul(e), boire, manger, uriner, que vos paramètres vitaux soient stables, que votre pansement soit propre, et que votre douleur soit gérée pour pouvoir quitter la clinique au plus tard à 17h00.

La sortie se fait en accord avec le chirurgien et l'anesthésiste. Vous devez quitter la clinique accompagné(e) d'un adulte responsable. Une hospitalisation éventuelle ne peut être exclue.

CONTINUITÉ DES SOINS

Il est important que vous respectiez strictement les consignes et les précautions à prendre. Une infirmière de l'unité de chirurgie ambulatoire vous contactera par téléphone le lendemain de votre hospitalisation pour assurer votre suivi.

Pour plus de renseignements

Nous vous remercions de contacter la réception de l'Unité ambulatoire par téléphone au **022 839 55 29** ou au **022 839 55 23**.

Clinique Générale-Beaulieu · Chemin de Beau-Soleil 20 · CH-1206 Genève · Tél. +41 22 839 55 55 · www.beaulieu.ch

THE SWISS
LEADING 
HOSPITALS

